

POUR UN ACCORD QUI NE NÉGOCIE PAS AVEC LE CLIMAT



Pour résumer

e 30 novembre, s'ouvre pour deux semaine la 21e conférence des Nations unies sur le climat, qui réunira 195 Etats pendant deux semaines à Paris, sur le site du Bourget. Objectif : adopter un accord universel, ambitieux et contraignant qui organisera la lutte mondiale contre les changements climatiques à partir de 2020.

Au regard des engagements climatique publiés par les Etats depuis mars 2015, **l'enjeu de la COP21 est désormais d'adopter un accord international qui permette de rectifier le tir**, pour passer d'un risque de réchauffement planétaire de près de 3°C d'ici la fin du siècle, à une trajectoire limitant le réchauffement bien en deçà de 2°C, limite fixée par la communauté internationale en 2011.

Pour le Réseau Action Climat, l'accord de Paris peut créer les mécanismes et des rouages qui aideront à planifier et accompagner une transition mondiale et solidaire, nous faisant passer des énergies sales aux énergies renouvelables, de sociétés vulnérables à des sociétés résilientes. L'accord devra permettre de renforcer les engagements climatiques des pays et de s'assurer que les financements soient au rendez-vous pour appuyer les Etats les plus démunis face à la crise climatique. L'accord devra aussi fixer un cap énergétique à horizon 2050 pour l'ensemble de la planète, en fonction des données scientifiques.

Mais nous savons déjà que cet accord, certes indispensable, sera insuffisant tant que les Etats continuront de soutenir en parallèle des modèles économiques climaticides. Dans ce contexte, l'accord de Paris doit constituer un plancher, un levier et un outil qui impulse partout dans le monde une réorientation des investissements, des choix politiques et économiques et ce, dès aujourd'hui, sans attendre l'entrée en vigueur de l'accord.

0,85°C

C'est le niveau de réchauffement qui touche déjà la planète avec des conséquences dévastatrices: l'insécurité alimentaire augmente, l'instabilités régionales et les déplacements de populations aussi car le changement climatique détruit déjà les récoltes, les familles et creuse les inégalités entre nord et sud, entre riches et pauvres.

80%

de nos réserves connues en pétrole, gaz et charbon devront rester dans les sous-sols pour se donner une véritable chance de rester en deçà de 2°C. Pourtant, le projet d'accord, ne mentionne ni « énergie fossile », ni celle d'« énergie renouvelable ».

28 000

C'est le nombre de mots dans le projet d'accord pour Paris et pour lequel la question n'est plus de savoir s'il sera adopté mais s'il sera à la hauteur du défi climatique.

A Paris, les Etats ne peuvent plus se permettre d'adopter, une fois encore, un accord a minima, qui laisserait les pollueurs polluer et les plus pauvres et plus vulnérables en payer le prix fort.

100%

C'est l'objectif qu'il faudrait atteindre en matière d'énergies renouvelables à horizon 2050, de solidarité nord-sud, de sécurité alimentaire, de respect des droits humains et de nombre de citoyens mobilisés pour une transition écologique universelle.

LES ENJEUX DE LA COP21:

"Passer d'un risque de réchauffement planétaire de 3°C ou plus, à une transition énergétique et écologique mondiale juste et équitable, qui limite le réchauffement à moins de 2C°."

Un accord, oui, mais lequel?

a question n'est plus de savoir si la COP21 permettra l'adoption d'un accord universel, mais de savoir si cet accord sera à la hauteur du défi climatique. D'après le GIEC, nous n'avons plus le temps : il ne reste que quelques années pour agir et ainsi éviter un déraillement de la machine climatique, qui aurait des conséquences irréversibles, imprévisibles sur l'humanité. Le monde ne peut plus se permettre d'adopter un autre accord a minima, qui laisse les pollueurs continuer à polluer en toute impunité, et qui force les plus pauvres à en payer le prix fort.

Les efforts déjà consentis par les États avant la COP21 placent la planète sur une trajectoire de réchauffement de 3°C environ d'ici à la fin du siècle (par rapport à l'ère préindustrielle). Soit bien au-delà de la limite de 2°C que s'est fixée la communauté internationale. Et au-delà de ce que les populations, en particulier les vulnérables, pourront supporter. **D'après un rapport de l'Onu, il reste plus de la moitié du chemin à parcourir pour rejoindre un mode de développement qui limiterait le réchauffement de la planète à moins de 2°C.**

Organiser la révolution énergétique et écologique mondiale

oncrètement, cela suppose une révolution énergétique ainsi qu'une transformation systémique de nos modes de production et de consommation. Pour avoir une chance élevée de tenir la limite de 2°C, le monde doit cesser de brûler des combustibles fossiles à horizon 2050, et laisser au moins 2/3 des réserves connues en pétrole, gaz et charbon dans le sol (d'après l'Agence Internationale de l'Énergie). Pour y parvenir, il faut amorcer une transition dès maintenant, qui nous fera passer d'une économie reposant à 70% sur les combustibles fossiles à un monde alimenté à 100% par les énergies renouvelables (comme l'éolien, le solaire photovoltaïque, la biomasse, etc.). Un monde également plus sobre et efficace dans sa consommation d'énergie.

Heureusement, les solutions existent : énergies renouvelables, efficacité et sobriété énergétiques, agro-écologie, transports en commun, vélo, épargne responsable... Autant de solutions créatrices d'emplois, vecteurs de lutte contre la précarité énergétique et sociale. En 2014, près de 60% des nouvelles centrales électriques installées dans le monde reposaient sur des énergies renouvelables. Ces dernières représentent plus de 20% de l'électricité produite dans le monde. Et depuis 2010, les investissements financiers dans ces énergies sont quinze fois plus importants que dans le nucléaire.

Ce qui fait surtout défaut aujourd'hui, c'est la volonté politique de soutenir, de décupler et de financer ces solutions. Les décideurs politiques sont encore loin d'avoir tourné le dos aux lobbies, qui défendent leurs pratiques polluantes et leurs "fausses solutions". D'ailleurs, sur les plus de 28 000 mots que contient le projet d'accord, le mot "énergie" n'apparaît pas. C'est comme parler du tabac à l'Organisation mondiale de la santé, sans mentionner le mot « cigarette ».

Il est déjà clair qu'un unique accord mondial ne suffira pas à réaliser cette transformation profonde de l'économie mondiale. Pour autant, le futur accord sur le climat aura un rôle essentiel : fixer des grandes orientations aux gouvernements et permettre de rectifier le tir. Il faut le voir comme une boîte à outils, un levier, pour impulser et encadrer cette transition juste et bénéfique pour les populations et pour le climat. En particulier, l'accord mondial doit fixer un cap commun pour la planère : sortir des énergies fossiles d'ici 2050.

Accélérer la tendance actuelle

es États devront accroître régulièrement leurs engagements climatiques, à commencer par ceux qui sont déjà sur la table. Ceux-ci devront être revus à la hausse avant 2018. L'accord international signé à Paris devra également contenir un mécanisme amenant tous les Etats accélèreront leurs efforts. Ce mécanisme, pour être efficace, devra donner rendez-vous aux Etats tous les cinq ans pour prendre de nouveaux engagements; et examiner ce que chaque pays propose. Il devra également mobiliser les financements dont les nations pauvres ont besoin pour sauter la case pollution, et garantir la transparence sur l'action de tous les Etats.

Assurer l'équité et la solidarité

entre riches et pauvres

'accord mondial qui sera signé à Paris devra garantir la justice climatique et protéger les plus vulnérables. Il doit permettre de renforcer la solidarité entre riches et pauvres, entre pollueurs et personnes touchées par la pollution. Les pays et populations les plus pauvres et les plus vulnérables subissent déjà de plein fouet les impacts dramatiques des changements climatiques. Même si nous parvenons à stabiliser le réchauffement climatique en deçà de 2°C, ils continueront à subir des pertes et économiques et humaines dramatiques et bien souvent irréversibles, alors qu'ils ne sont pas responsables de ce phénomène. L'accord de Paris doit offrir à ces populations l'assurance qu'ils auront les moyens d'y faire face, notamment sous la forme de financements publics et de dons prévisibles.

L'accord devra aussi permettre aux États les plus démunis de prendre part à la transformation énergétique et écologique mondiale. Cette transition a un coût, que les pays les plus pauvres ne pourront endosser seuls.

Exclure les fausses solutions

a COP21 est utilisée par de nombreux acteurs pour promouvoir de fausses solutions, au nom de l'urgence climatique. Ils le font notamment au travers du mécénat de la Conférence et/ou de « l'Agenda de l'action Lima-Paris », porté par la présidence française de la COP21 et qui sera adossé à l'accord de Paris. Or, cet Agenda doit permettre, non pas le « greenwashing » de toutes les entreprises polluantes, mais la mise en valeur des meilleures initiatives de transition énergétique. Il doit ainsi refléter la capacité de tous, en particulier des acteurs non étatiques, à répondre efficacement et collectivement à l'urgence climatique, tout tenant compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux de leurs actions. La nécessité de faire le tri entre fausses initiatives et vraies solutions, réellement alignées sur l'impératif des 2°C, est primordiale avant de se poser la question de la possible institutionnalisation de cet agenda.

Créer de la cohérence dans l'action des États

e nombreux choix économiques et politiques continuent de contredire directement les efforts en matière de changements climatiques. Les États, les banques et les investisseurs continuent d'injecter des centaines de milliards d'euros chaque année pour soutenir un modèle économique extractiviste, pollueur, qui réchauffe la planète et nous amène droit dans le mur. En parallèle, ces États, dont la France, apportent un soutien public trop frileux aux énergies renouvelables. La COP21 doit marquer un tournant à cet égard : les gouvernements doivent devenir cohérents dans leur action publique pour vraiment prendre le virage de la transition.

La France est-elle aussi exemplaire qu'elle le prétend ?

La France à la traîne sur les énergies renouvelables

La France est l'un des mauvais élèves de l'Union européenne : elle n'est pas sur la bonne trajectoire pour respecter son objectif de 23 % d'énergies renouvelables en 2020. Pour redresser la barre, la France doit relancer les filières en fixant, dans la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), des objectifs adéquats. Ceux annoncés le vendredi 13 novembre sont pourtant faibles pour 2018 et clairement très insuffisants pour 2023 et sont incompatibles avec l'objectif de réduction à 50 % de la part du nucléaire en 2025. **Enfin, la France doit se fixer un cap de 100 % d'énergies renouvelables pour 2050.**

L'Etat actionnaire soutient le charbon

Les entreprises EDF et Engie (ex GDF-Suez), dont l'Etat français est actionnaire principal, possèdent encore 46 centrales à charbon dans le monde qui émettent chaque année plus de 151 millions de tonnes de CO2, soit près de la moitié de émissions de la France liée à la consommation d'énergie. Engie a fait un premier pas en annonçant l'abandon de ses nouveaux projets de centrale. A la veille de la COP21, le gouvernement doit peser au sein d'EDF et d'Engie, en mettant fin à la construction de nouvelles centrales à charbon et en se prononçant pour la fermeture des centrales existantes d'ici à 2020 (et non pas leur revente).

Taxe sur les transactions financières

En adoptant une Taxe sur les transactions financières (TTF) élargie aux transactions intra-journalières, notamment les transactions à haute fréquence, et en relevant de 25% à 50% l'affectation de la TTF au climat et au développement, la France pourrait, dès 2017, dégager entre 1,5 et 2,5 milliards d'euros par an au profit de la solidarité internationale, la lutte contre le changement climatique et les grandes pandémies (la TTF a rapporté 771 millions d'euros en 2014). **Un acte majeur qui reste à confirmer lors du vote final du budget en pleine COP21.**

Donner un vrai prix au carbone

Le gouvernement a introduit dans le collectif budgétaire une hausse de la composante carbone à 30,50 € la tonne de CO2 en 2017. **La France doit profiter des prix bas du pétrole pour définir une trajectoire plus ambitieuse** : réévaluation du taux en 2016 à 32 € la tonne de CO2 ; puis 39,50 € en 2017 et, enfin, 47 € en 2018 afin de rejoindre progressivement l'objectif de la loi de transition énergétique en 2020. Par ailleurs, le rattrapage fiscal du gazole vers l'essence doit se faire par un alignement de taxe du gazole sur celle de l'essence. Enfin, les ménages modestes devront bénéficier de soutiens pour ne pas être pénalisés par cette hausse.

Agir enfin sur les transports

Dans les transports, premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, le potentiel des transports collectifs et des mobilités actives reste encore largement sous-utilisé. Il est grand temps de promouvoir les modes de transports les moins polluants comme les transports en commun, le vélo pour les courtes distances et le train pour les moyennes et longues distances. L'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame Des Landes, l'indemnité kilométrique vélo accessible à tous, des infrastructures pour le vélo et le maintien des dessertes de trains Intercités pourraient permettre d'éviter un gâchis environnemental, sanitaire et financier.

Plus que jamais mobilisés pour la justice climatique, contre les responsables et pour les solutions



© Nicolas Chauveau / Greenpeace

algré les récentes interdictions de la marche du 29 novembre et des mobilisations du 12 décembre et suite à la décision de prolonger l'état d'urgence, ces deux dates restent des moments clés de mobilisation citoyennes pour le climat. Plus que jamais, il nous faut déclarer l'état d'urgence (climatique). Plus que jamais, nous ne pouvons lâcher sur nos exigences face à la crise climatique. Plus que jamais, nous demandons aux français de se mobiliser pour contre la crise climatique. Plus que jamais, si nous faisons rien, personne ne le fera à notre place. Le Réseau Action Climat s'engage, aux côtés de la Coalition Climat 21, à exprimer haut et fort ses attentes en matière de lutte contre les changements climatiques.

Dimanche 29 novembre, nous nous rassemblerons autrement! Des arbres aux trottoirs en passant par les terrasses de café, les boulangeries, les coins de rue, les balcons et les fenêtres, et même les vêtements, la journée sera placée sous le signe du climat! Le changement climatique est diffus et partout mais nous aussi - nous appelons les citoyens partout en

France à s'organiser, à devenir plus créatif que jamais pour rappeler l'urgence climatique, pour proposer des solutions. Une installation artistique permettra de mettre en lumière l'urgence de la crise climatique et notre solidarité avec les populations qui sont aux lères lignes de la crise et du changement; le lien entre climat, emploi et justice sociale; les solutions qui existent : les responsables à qui profitent le crime climatique, la nécessité de protéger la nature pour protéger le climat et enfin, la masse citoyenne qui appelle à l'action - des groupes religieux à la jeunesse, en passant par les grands parents pour le climat.

Par ailleurs, la mobilisation du 29 n'aura pas de frontières et sera solidaire. On sait déjà que 57 marches sont organisées dans des grandes villes sur tous les continents et que la vague de solidarité internationale grossira les rangs des marcheurs du climat. Des centaines de milliers de kilomètres seront marchés ce jour là, et savoir nous rend déjà et nous rendra encore plus fort. Nous appelons les citoyens du monde entier à marcher en notre nom, à amplifier nos voix et nos messages. A cet effet, une plateforme www.march4me.org a été mise en place par FNH, FNE, Greenpeace et WWF pour mettre en relation tous ceux qui ne peuvent pas marcher dans le monde avec les marcheurs du climat. En bref, on peut le dire, dimanche 29 novembre, ça marche encore (pour le climat)!

Le 12 décembre, nous maintenons l'appel de converger sur Paris pour une journée placée sous le signe de la paix et de la justice climatique. Il s'agira d'envoyer un signal politique fort sur le fait que la lutte contre les changements climatiques ne peut s'arrêter le 12 décembre et qu'au contraire, plus que jamais, elle est et sera nécessaire pour mettre en oeuvre l'accord de Paris et aller au-delà, que cet «au-delà» est déjà en train de s'inventer partout dans les mondes, sur les territoires, par les citoyens. Nous souhaitons que le 12 décembre soit l'occasion pour les communautés affectées par les changements climatiques et leurs conséquences de s'exprimer. Rien ne nous empêchera de faire entendre nos voix à la fin de la COP21.

Les outils du Réseau Action Climat pendant la COP21



macop21.fr

Le site <u>www.macop21.fr</u> propose, depuis plusieurs mois, des analyses régulières sur les grandes questions climatiques : que dit la science du climat, quels sont les impacts des changements climatiques, comment y faire face, etc. À l'occasion de la conférence de Paris, le Réseau Action Climat propose également des décryptages et répond aux questions suivantes : quels sont les enjeux de la COP21, que doit faire la France, quelles sont les contributions des autres pays ?

Ce site sera enrichi et actualisé très régulièrement durant les négociations (voir page suivante).



ECO

ECO est le bulletin quotidien d'information édité par le Climate Action Network International (CAN-I) à l'intention de tous les négociateurs et journalistes. Il décrypte chaque jour l'évolution des négociations et les positions des pays. Pendant la COP21, l'édition francophone paraîtra chaque jour en matinée et sera disponible en version papier dans le centre de négociation et sur les sites www.rac-f.org et www.macop21.fr.

Il sera également envoyé immédiatement à une liste d'abonnés. Pour s'inscrire, envoyez un e-mail vide à : ecodiffusion-subscribe@rac-f.org



Le Fossile du jour

Le Fossile du Jour distingue les pays qui ont fait le plus d'efforts pour freiner ou bloquer le processus de négociation. Ce prix est décerné chaque jour des négociations par le Climate Action Network International (CAN-I) lors d'une cérémonie théâtralisée et haute en couleur. Pour récompenser les bons comportements, des Rayons du jour peuvent également parfois être attribués. Au Bourget, pendant la COP21, elle aura lieu chaque soir à 18h au stand du CAN International. Le Fossile du jour est à retrouver quotidiennement dans le bulletin ECO et sur le site du RAC-F.



Twitter

Tout au long de la COP21, le Réseau Action Climat rendra compte de l'actualité des discussions, état des débats, atmosphère, blocages et faits du jour via son compte Twitter :

@RACFrance



Facebook

Via sa page Facebook, le Réseau Action Climat présentera des photos, vidéos, et autres supports interactifs permettant de suivre au quotidien les nouvelles de la COP21. https://www.facebook.com/ReseauActionClimat

Ne rien rater des négociations

Nous contacter

(journalistes seulement):

Pour toutes questions (contacts, interviews, éclairage) aux ONG climat et solidarité internationale, contactez Simon Coquillaud, Responsable de la communication du Réseau Action Climat.

Par email : simon@rac-f.org Par téléphone : +33 (0)6 66 28 95 06

Pour ne rien rater des négociations, le site du Réseau Action Climat www.macop21.fr évolue!

Dès le dimanche 29 novembre et tout au long de la COP21, le site **www.macop21.fr** évolue, pour faire vivre « en direct » les dernières évolutions des négociations, mais aussi la mobilisation citoyenne en dehors du centre du Bourget.



Chaque jour, un résumé des négociations de la journée, le lauréat du « Fossile du jour » (le pays qui fait figure de mauvais élève des négociations), le « rayon du jour » (le bon élève) seront mis en avant, ainsi que des analyses quotidiennes, des interviews, des photos et des vidéos.



































